



DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

22/09/2008

SUCCES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE 7,9 M€ SURSOUSCRITE 1,5 FOIS

Diagnostic Medical Systems (DMS) annonce la réussite de l'augmentation de capital de 7,9 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) annoncée le 14 août 2008 et close depuis le 1^{er} septembre 2008 après bourse.

Cette opération a permis de lever un montant total de 7 904 450,50 € par l'émission de 15 808 901 actions nouvelles au prix unitaire de 0,50 €.

Montant global demandé : 11,6 M€

Au total, l'offre a été sursouscrite 1,5 fois, représentant un montant total demandé de 11,6 M€. Les actionnaires de DMS ont largement souscrit à l'opération à titre irréductible, avec un montant global demandé de 6,4 M€.

Les demandes à titre réductible des nouveaux actionnaires, qui représentaient un montant d'engagement de 5,2 M€, ont, en conséquence, été réduites. Ces derniers seront servis pour un montant total de 1,5 M€.

Le capital social de DMS est désormais composé de 24 591 624 actions. Les actions nouvelles ont été assimilées aux actions DMS existantes (code ISIN : FR0000063224 – DGM) et admises à la cotation au compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE Euronext le 19 septembre 2008, jour de leur règlement-livraison. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les dirigeants de DMS, messieurs Antoine Rabaste et Jean-Luc Dumas, ont, comme annoncé, participé à l'opération en exerçant l'intégralité de leurs DPS. En conséquence, la répartition du capital de DMS est inchangée :

Fondateurs et dirigeants : 17,6% du capital
Flottant : 82,4% du capital

Commentant la réussite de cette augmentation de capital, Antoine Rabaste, Président directeur général de DMS, déclare : « *Nous remercions tous les investisseurs qui ont contribué au succès de cette opération. Tous les collaborateurs de la société et moi-même sommes conscients du potentiel important de développement de DMS. Le groupe dispose désormais d'une assise financière solide qui va lui permettre de recueillir les bénéfices de ses importants investissements dans le secteur de la haute technologie médicale.* »

Ajustement de la parité d'exercice des BSAR B

La société DMS rappelle l'existence de 4 591 046 bons de souscriptions d'actions remboursables (ci-après nommés « BSAR B ») exerçables jusqu'au 31 décembre 2010.

A la suite de l'augmentation de capital mentionnée précédemment, la nouvelle parité d'exercice des BSAR B est désormais : 4 BSAR B donnent le droit de souscrire à 1,07 action nouvelle à émettre au prix unitaire de 9 €.

Suspendue depuis le 12 août 2008, la faculté d'exercice des BSAR B a repris le 20 septembre 2008.

Cette opération s'est déroulée sous l'égide de :



DMS publiera ses comptes semestriels 2008 le 30 septembre 2008, après Bourse.



CONTACTS :

DMS

Antoine RABASTE
Président Directeur
Général
04 67 50 49 00

Frédéric HAMEON
Directeur Administratif et
Financier
04 67 50 49 00

ACTUS FINANCE

Mathieu OMNES
Relations Investisseurs
01 72 74 81 87

Nicolas BOUCHEZ
Relations Presse
01 77 35 04 37

**ISIN : FR 0000063224 –
DGM**

